



OACI COMMUNIQUÉS

PUBLICATION IMMÉDIATE

PIO 14/98

«SÉCURITÉ AÉRIENNE: CAP SUR LE XXI^e SIÈCLE», THÈME DE L'ÉDITION 1998 DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

MONTRÉAL, le 2 décembre 1998 — «Sécurité aérienne: Cap sur le XXI^e siècle» est le thème de l'édition 1998 de la Journée internationale de l'aviation civile, qui est célébrée annuellement pour marquer la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le 7 décembre 1944.

«À mesure que nous approchons de la fin du XX^e siècle, le transport aérien est reconnu comme le mode de transport le plus sûr au monde. Le strict respect des règlements de l'aviation civile internationale et la modernisation des systèmes mondiaux de navigation aérienne sont nécessaires pour maintenir ce niveau élevé de sécurité de l'aviation tout au long du XXI^e siècle», a déclaré M. Assad Kotaite, Président du Conseil de l'OACI.

Normes et pratiques recommandées

Les règlements régissant le transport aérien international sont contenus dans la *Convention relative à l'aviation civile internationale* et ses 18 Annexes, et sont appelés normes et pratiques recommandées ou SARP. En vertu de la *Convention*, la responsabilité de la mise en œuvre des SARP incombe aux 185 États contractants de l'OACI.

Bien que de nombreux États contractants répondent aux normes de l'OACI et les dépassent souvent, d'autres ne le font pas, principalement faute de ressources, d'expertise ou d'infrastructure appropriée de l'aviation civile. En pareils cas, le Programme de coopération technique de l'OACI fournit l'assistance dont les États ont besoin pour répondre aux SARP et à d'autres exigences en matière de sécurité.

Le programme universel d'audits de la supervision de la sécurité de l'OACI encourage aussi la mise en œuvre universelle des SARP au moyen d'audits obligatoires et systématiques de l'infrastructure

G:\f98\F98-56xx\98-5634.wpd

de l'aviation civile dans tous les États contractants, en vue de déterminer et de remédier aux carences et lacunes dans les domaines liés à la sécurité.

Toutes les activités de l'Organisation liées à la sécurité sont chapeautées par le Plan de l'OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP), centré sur les activités en cours ou prévues qui sont jugées les plus efficaces pour réduire le taux d'accidents.

Systemes CNS/ATM

La mise en œuvre mondiale des systèmes CNS/ATM, qui fait intervenir l'application de technologies satellitaires et informatiques aux communications, à la navigation, à la surveillance et à la gestion du trafic aérien, est aussi essentielle à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile au XXI^e siècle.

C'est précisément la croissance continue du nombre des vols commerciaux, et les pressions que cela entraîne sur les installations aéroportuaires, de contrôle de la circulation aérienne et de navigation aérienne déjà encombrées, qui constituent la raison principale de l'installation de ce système mondial de navigation aérienne du futur.

La mise en œuvre des systèmes CNS/ATM, principalement basés sur les satellites, permettra aussi d'accroître le nombre d'aéronefs qui peuvent voler en toute sécurité et efficacement dans un espace aérien donné. L'objectif de la communauté aéronautique mondiale n'est rien moins qu'un système qui donne aux exploitants d'aéronefs la liberté de choisir un plan de vol préféré avec un minimum de contraintes, tout en maintenant voire en augmentant les niveaux existants de sécurité.

Un effort unique de coopération

Passant en revue les réalisations en matière de sécurité de l'année dernière, le Secrétaire général de l'OACI, M. Renato Cláudio Costa Pereira, a parlé d'une nouvelle ère en aviation civile, «une ère dans laquelle toutes nos énergies sont entièrement consacrées à un système de transport aérien unique, universel et harmonisé, axé sur l'individu. C'est une conscience renouvelée que nous sommes ici pour une seule raison: contribuer à l'amélioration de la vie sur terre grâce à l'aviation civile.»

«La mise en œuvre universelle des SARP et des systèmes CNS/ATM de l'OACI exigera un niveau sans précédent de coopération entre les pays et un niveau correspondant de coordination mondiale dans tous les aspects de la sécurité de l'aviation civile», a souligné M. Kotaite.

Et de conclure: «La sécurité n'est pas une question nationale, ni une question régionale ou continentale. C'est une question mondiale. Les êtres humains voyagent dans le monde entier, traversant des frontières politiques. Ils ont droit à une application uniforme de normes de sécurité reconnues à l'échelle internationale où qu'ils puissent aller.»

L'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile dans le monde. Institution spécialisée des Nations Unies, elle établit les normes et règles internationales nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité du transport aérien, et elle est l'instrument de la coopération entre ses 185 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

**Message du Président du Conseil de
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Assad Kotaite,
sur le thème «Sécurité aérienne: Cap sur le XXI^e siècle»
pour la célébration mondiale de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1998**

La sécurité de l'aviation est la raison d'être de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Elle est intimement liée au mandat de l'Organisation, qui consiste à promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale au moyen de l'établissement de normes et pratiques recommandées (SARP).

Depuis la création de l'OACI en 1944, la croissance de l'aviation civile internationale est phénoménale. En 1945, les services réguliers des compagnies aériennes du monde transportaient à peine 9 millions de passagers. En 1997, ce chiffre était passé à 1,5 milliard. À ce rythme, on pourrait atteindre 4,5 milliards d'ici le milieu du siècle prochain.

Pour faire en sorte que le transport aérien reste le mode de transport le plus sûr dans les années à venir, il faudra remplir deux conditions fondamentales. La première est l'application mondiale cohérente des SARP de l'OACI, car le niveau de sécurité de l'aviation est et sera toujours directement lié au niveau de mise en œuvre de ces normes.

Ces mesures concertées deviendront de plus en plus importantes à mesure que la communauté de l'aviation mondiale s'occupera de questions aussi complexes que la privatisation des services gouvernementaux, la libéralisation des contrôles économiques et l'avènement de nouvelles technologies, sans parler du phénomène omniprésent de la mondialisation. Dans tout cela, les États contractants doivent continuer à s'acquitter de leur responsabilité qui est d'assurer la sécurité dans leur espace aérien respectif.

La mise en œuvre mondiale des systèmes CNS/ATM, qui fait intervenir l'intégration de technologies satellitaires et informatiques aux communications, à la navigation, à la surveillance et à la gestion du trafic aérien, est une deuxième condition essentielle à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile au XXI^e siècle. Ce système de navigation aérienne orienté vers l'avenir est l'initiative la plus complexe et la plus vaste jamais entreprise dans l'histoire de l'aviation civile.

J'ai la ferme conviction que pour réussir dans ces deux domaines, à savoir la mise en œuvre universelle des SARP et des systèmes CNS/ATM de l'OACI, il faudra un niveau sans précédent de coopération entre les pays et un niveau correspondant de coordination mondiale dans tous les aspects de la sécurité de l'aviation civile.

En fin de compte, la sécurité n'est pas une question nationale, ni une question régionale ou continentale. C'est une question mondiale. Les êtres humains voyagent dans le monde entier, traversant des frontières politiques. Ils ont droit à une application uniforme de normes de sécurité reconnues à l'échelle internationale où qu'ils puissent aller.

L'OACI se consacrera toujours à sa tâche principale qui consiste à promouvoir le niveau le plus élevé de sécurité de l'aviation, de façon que nous puissions tous être assurés de la réalisation de l'objectif de la «Sécurité aérienne: Cap sur le XXI^e siècle».

– FIN –

**Message du Secrétaire général de
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Renato Cláudio Costa Pereira,
pour la célébration mondiale de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1998**

En tant que Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), j'ai le privilège d'avoir des occasions régulières d'interaction avec tous les grands segments du monde du transport aérien.

Si l'on examine les événements de l'année dernière en particulier, il me semble que nous entrons dans une nouvelle ère en aviation civile, une ère dans laquelle toutes nos énergies sont entièrement consacrées à un système de transport aérien unique, universel et harmonisé, axé sur l'individu. C'est une conscience renouvelée que nous sommes ici pour une seule raison: contribuer à l'amélioration de la vie sur terre grâce à l'aviation civile.

Ainsi par exemple, l'entérinement par les États contractants de l'OACI d'un Programme universel d'audits de la supervision de la sécurité met la sécurité de l'individu au-dessus de tout. Cette toute nouvelle initiative consiste en des audits réguliers, obligatoires, systématiques et harmonisés des activités liées à la sécurité de l'aviation dans chacun des 185 États contractants de l'OACI.

J'insiste auprès de tous les États sur le fait qu'il importe d'appuyer ce programme et de coopérer pleinement à sa mise en œuvre, si nous voulons arriver à améliorer davantage encore l'enviable fiche de sécurité de l'aviation civile. Le Programme de coopération technique de l'OACI, doublé d'activités d'assistance semblables dans différentes parties du monde, est conçu pour aider les États à surmonter leurs limites en matière de sécurité de l'aviation.

Les États contractants de l'OACI ont également approuvé un Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde, dont le principe est de concentrer les activités de l'OACI liées à la sécurité sur les initiatives, prévues ou en cours, qui permettront le plus vraisemblablement de réduire efficacement le taux d'accidents des compagnies aériennes.

Ces entreprises importantes ainsi que beaucoup d'autres entreprises en matière de sécurité de l'aviation témoignent du grand esprit de collaboration que j'ai constaté dans tous les secteurs de l'aviation civile, ainsi que de la confiance et de la compréhension mutuelle qu'elles encouragent. Rien de durable ne peut être réalisé sans ces deux valeurs.

Oui, la communauté de l'aviation mondiale a la responsabilité morale de faire tout ce qui est humainement possible pour assurer la sécurité et le développement efficace de l'aviation civile internationale. Je pense vraiment que nous sommes tous engagés dans la sécurité de l'aviation et dans un système mondial de transport aérien harmonisé. Ce n'est que grâce à une coopération sans relâche que nous réaliserons notre objectif commun, celui de la «Sécurité aérienne: Cap sur le XXI^e siècle».

– FIN –